

N/REF : 15/07/2025 9H12 C:000053 I:80249
V/REF : AC/C23831
V/Email reçu le Mardi 15/07/2025 a 9H12

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. LEN
IMMEUBLE : LENOIR - LEN
3, RUE LENOIR
35000 RENNES

Rennes, le 23 Septembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : ALLEE 3 LENOIR - MME PRODHOMME 07 87 24 97 29 / 02 99 14 20 32
LOGEMENT N° 020497, PORTE N°0497, 1° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : PB DE FUITE SUR RADIATEUR CHAMBRE

Donneur d'ordre : Mme A JUDAIS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire

INTERVENTION DU 21/07
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : RADIATEUR CHAMBRE PERCÉ
FERMETURE DE LA TÊTE THERMOSTATIQUE ET DU T DE RÉGLAGE
VIDANGE DU RADIATEUR
MISE EN SÉCURITÉ
PRISE DE RÉFÉRENCE ET MISE EN COMMANDE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 17/09
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
COUPURE D'EAU
ENLEVEMENT DU RADIATEUR
MISE EN PLACE NOUVELLE FIXATION
POSE DU RADIATEUR
RACCORDEMENT ET SERRAGE
PURGE RADIATEUR
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 17/09/25 a 16H25 Mme A JUDAIS
15/07 MSG LAISSÉ

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste à souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	PBL144-FP.1 Radiat.acier H900mm>L650mm	2	340,00		340,00
1,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU le 21/07	50	50,00		50,00
TOTAL H.T.					390,00
T.V.A. a 10,00%					39,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>429,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.